



Québec, le 10 juillet 2020

Monsieur Marco Déry
Secrétaire-trésorier
Municipalité de La Pêche (82035)
1, route Principale Ouest
La Pêche (Québec) J0X 2W0

Objet : Dotation spéciale de fonctionnement

Monsieur,

Le 31 mars 2020, un montant de 67 259 \$ a été déposé dans le compte de votre municipalité par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ce paiement constitue votre quote-part du programme de dotation spéciale de fonctionnement, qui a été prévu à l'entente de *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. Les sommes sont réparties comme suit :

<u>Données globales</u>			<u>Données de la municipalité</u>		
Subvention totale	70 000 000 \$	(1)	Indice vitalité économique	7,3396908	(5)
Montant réservé ¹	4 420 \$	(2)	Population 2019	8 075	(6)
Solde à répartir (1-2)	69 995 580 \$	(3)	Facteur de pondération	1,00	(7)
Population totale pondérée	8 403 536	(4)	Population pondérée (6 x 7)	8 075	(8)
			Subvention (8 ÷ 4 x 3)	67 259 \$	

¹ Il s'agit de la somme des montants réservés pour assurer la subvention minimale à certains bénéficiaires.

Cette aide financière inconditionnelle est non récurrente. Toutefois, l'entente de partenariat prévoit que le nouveau programme de partage de la croissance d'un point de TVQ sera mis en place en 2021.

Si vous désirez de plus amples informations au sujet de ce versement, veuillez communiquer avec la Direction des programmes fiscaux au 418 691-2010 ou à l'adresse électronique suivante : programmes.fiscaux@mamh.gouv.qc.ca.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Marc-André Leblanc
Directeur des programmes fiscaux